

L'UIC signe un accord sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

L'Union des Industries Chimiques (UIC) et les fédérations associées (FEBEA, FIPEC, FNCG, FNIEEC) ont signé le 12 février 2015 avec la CFE-CGC, la CFTC et la CFDT un accord sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC).

Cet accord s'inscrit dans le prolongement des accords sur l'emploi et sur la formation professionnelle conclus en 2014. « *L'accord GPEC poursuit l'engagement pris par l'UIC le 10 juillet 2014 dans le cadre du pacte de responsabilité en termes d'emplois en finalisant le cadre nécessaire au développement de l'emploi dans la branche. Anticiper l'évolution des emplois mais aussi des compétences et des qualifications est essentiel pour les entreprises, les salariés et leurs représentants* » affirme Monsieur Jean Pelin, directeur général de l'UIC.

Par cet accord, les partenaires sociaux marquent leur volonté de sensibiliser les entreprises, et en particulier les PME, à la nécessité d'anticiper l'évolution des métiers et d'assurer l'adéquation entre les besoins des entreprises et la disponibilité des compétences. En effet, la GPEC est une de conditions de réussite de la transition de notre industrie vers une chimie durable.

Outre la prise en compte des modifications intervenues à la suite de la réforme de la formation professionnelle, le texte indique les différentes phases de la GPEC à adapter selon la taille et les caractéristiques de l'entreprise, les acteurs de la GPEC et le rôle de ces derniers, les outils tant individuels que collectifs mis à la disposition des entreprises et des salariés de la branche...

L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2^e producteur européen, le 6^e producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 82.4 milliards d'euros en 2013 et 158 000 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.

UIC – contacts presse

Hélène MEJEAN - Directeur de la Communication - UIC - 01.46.53.11.65 / 06.71.06.72.49 - hmejean@uic.fr

Fanny MILCENT-BAUDOIN - ACCOM'S - 01.76.21.54.06 / 06.80.14.31.69 - fannymilcent-baudoin@accoms.eu

